

AUTRES FICHES STRUCTURES D'ACCUEIL

- Accueil temporaire
- Foyers logements
- Hôpital de jour
- Aide sociale hébergement
- APA hébergement
- Allocation logement
- Accueil de jour



CLIC SOUTIEN
Gâtinais Loing

01.64.28.75.25

EHPAD 1/2

Le terme EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) a été créé en 2001, pour définir l'ensemble des résidences médicalisées dédiées aux plus de 60 ans, à savoir les anciennes maisons de retraite et les anciens longs séjours.

Les EHPAD sont des lieux d'accueil collectifs médicalisés. Chaque EHPAD signe, tous les 5 ans, une convention, avec le Conseil Général et l'Etat, qui définit les objectifs de l'établissement et rappelle les obligations de chacun.

Ces EHPAD offrent un suivi médicalisé renforcé (présence d'un médecin coordonnateur et de personnel infirmier propre à l'EHPAD) et une prise en charge de personnes âgées en perte partielle voire totale d'autonomie.

Chaque personne entrant en EHPAD doit signer un contrat de séjour ainsi qu'un règlement de fonctionnement. Ces documents obligatoires visent à définir les règles de vie propres à l'établissement ainsi que les conditions de tarif du séjour. Le contrat de séjour définit également la procédure à suivre si le résident souhaite quitter l'établissement ainsi que les motifs justifiant « l'exclusion » d'un résident.

Malgré une présence médicale propre à l'EHPAD, le résident conserve son médecin traitant, son kinésithérapeute..., il est donc essentiel de conserver une couverture mutuelle.

Tarifification :

Les EHPAD peuvent être publics, privés associatifs ou privés commerciaux. Il existe donc des disparités tant au niveau des prestations que des coûts de séjour.

Chaque résident doit s'acquitter d'une facture mensuelle composée de 2 tarifs :

- ◇ un tarif hébergement identique pour tous les résidents
- ◇ un tarif dépendance réparti en 3 catégories :

GIR 1-2 -> personnes totalement dépendantes

GIR 3-4 -> personnes moyennement dépendantes

GIR 5-6 -> personnes autonomes ou en légère perte d'autonomie.